

AUTORISATION PARENTALE,
CERTIFICAT MEDICAL

MINEUR :

- **Une attestation remplace le certificat médical.** Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative
- **Si l'une des réponses à ce questionnaire est positive, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo/ju-jitsu datant de moins de six mois devra être produit.**

- Je soussignée Mme, M (nom, prénom).....en ma qualité de représentant légal de l'enfant atteste qu'il a renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

- J'affirme avoir pris connaissance du règlement intérieur du judo affiché à l'entrée des dojos.

- J'autorise le judo club à se déplacer du siège du judo club de Torigny les villes au lieu de compétition ou de l'animation, dans le cadre des déplacements organisés par notre association en prenant place dans une voiture particulière.

- J'autorise les responsables du club à prendre toutes les décisions nécessaires en cas d'accident à l'entraînement ou en compétition (la personne à contacter figurant sur la fiche de renseignements sera prévenue dès que possible).

Fait à le/..../....

MAJEUR

Certificat médical obligatoire pour une première prise de licence.

Renouvellement :

Je soussigné M/Mme (nom prénom)

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. **Si l'une des réponses à ce questionnaire est positive, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo/ju-jitsu datant de moins de six mois devra être produit.**

Fait à le/..../....